



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal



COMITE RÉGIONAL BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE COMITE DE L'YONNE

Siège Social : 8 Avenue Joffre 89000 AUXERRE

Mandature 2025 / 2028
Réunion n° 05.
A Auxerre, le 24/10/2025

Début de la séance 18h00

Présents : Billiette Jérôme, Bourbon Pascal, Brette Fernand, Brenat Hombeline, Buisson Emmanuelle, Chapotot Laurent, Desson Elisabeth, Ghérardi Philippe, Gobillot Laurent, Huot Sylvain, Mandin Anthony, Martin Frederic, Moutard Jean Jacques,

Absents excusés : Devilaine Nathalie, Gabillalut Jean Philippe procuration à Gobillot Laurent

.....
Introduction du président : Le président souhaite la bienvenue et excuse les absents

- Le président nous informe officiellement de la participation du CD 89 au trophée des villes. Ce sont les champions départementaux de Migennes (Gobillot Laurent, Devernois Steevy et Gabillault Alexis) qui représenteront le comité et son chef lieu Auxerre, le jeune retenu pour compléter cette équipe sera notre nouveau champion d'Europe Evan Papillon. Le coach de cette équipe sera madame Millot Chloé.
- Le coût de cette manifestation hors transport s'élève à 1900€.
- Le président a pris contact avec la fédération et Didier Schmit concernant les licences 2026, ce que nous savons à ce jour, c'est qu'elle seront bien dématérialisée, une application sur téléphone sera nécessaire. Nous restons cependant dans le flou à l'instant T
- Concernant le championnat de France 2026 de St Florentin, le président a rencontré le maire de St Florentin la semaine dernière, et une première réunion du COPIL se tiendra sur site le 07 Novembre à 18h00, Frederic Martin souhaite intégrer ce COPIL.

1/ Information réunion BFC

Philippe Ghérardi et Jérôme Billiette se sont déplacés le 11 octobre à Besançon pour suivre et participer à cette réunion BFC. Les principaux points :

- Modification du CRC 2, qui sera divisée dès 2026 en deux groupes de 6 en lieu et place d'un groupe unique de 8,
Cette nouveauté ne s'applique pour le moment qu'au CRC masculin

Extrait du CR régional :

« A titre d'expérimentation, l'assemblée s'entend à doter le CRC2 open de 2 groupes de 6 équipes dans chaque entité et s'exprime favorablement. Contre le projet : 0 voix - Abstentions : 0 voix - Pour : 22 voix. Ce projet ne s'appliquera qu'au CRC open : Contre : 3 voix - Abstentions : 2 voix - Pour ce principe : 17 voix. - Les CRC1 open sera composé d'une poule de 8 clubs. - Le CRC2A et le CRC2B comporteront chacun 2 poules de 6 équipes. »

- La BFC n'augmentera pas le prix de la licence, plutôt bonne nouvelle, de ce fait le comité n'augmentera pas non plus pour 2026, cependant nous restons sous le coût d'une augmentation fédérale en 2027, nous reverrons à ce moment cette question qu'il faudra aborder inévitablement,
- Philippe Ghérardi a sollicité la visite du CTFR Julien Maraux dans notre département, qui viendra épauler ou orienter notre CDJ pour l'élaboration du calendrier jeunes 2026, mais aussi répondre sur des questions diverses et variées. Le président Ghérardi sollicite Anthony Mandin président de la CDJ de lui transmettre une date de rencontre si possible avant l'AG du CD.

2/ Mutations

Le prix aujourd'hui d'une mutation est comme suit :

la part fédérale 10€, le comité prenait 20€ soit 30,00€ pour une mutation interne

Suite aux modifications fédérales, il n'y aura plus de différences entre une mutation interne ou externe comité.

Nous devons établir le nouveau barème de ce nouveau coût, avec des échelons entre les promotions, honneurs et élites. Le président rappelle que certains comités se sont alignés sur les décisions fédérales à savoir 50, 90 et 200.

Après concertation entre les membres du comité, Philippe Ghérardi propose le barème suivant :

45€ pour mutation promotion et Non classée, concernant les honneurs le coût serait de 70€ et pour les élites le coût sera de 120€.

Cette nouvelle mesure s'appliquera dès les mutations 2025/2026

3/ Prélèvement cotisation 1€

Un Prélèvement fédérale de 1€ supplémentaire par inscriptions aux championnats départementaux sera dû par le comité à notre fédération, de ce fait, et sur l'ensemble des championnats de l'Yonne le coût de l'inscription s'élèvera désormais à 6,00 par joueur pour payer le coût fédéral

Extrait du CR régional :

« Pour l'heure, une, voire deux régions ont déjà décidé que leurs CD voteraient contre le budget prévisionnel si l'explication n'est pas satisfaisante. Ce n'est pas aux licenciés (surtout les clubs qui paient souvent les inscriptions des joueurs) de payer les tribunes, la Web TV et les cadeaux des champions... »

4/ Trophée Michèle LEGA

Seulement 14 équipes inscrites à ce jour. Laurent Gobillot propose que l'on revoie cette copie en 2026, sachant que le coût de cette opération est de 2200€ et 650€ de plateau repas pour une participation particulièrement réduite.

La table de marque sera tenue par Sylvain Huot, les membres du comité présents seront Hombeline Brenat, Emmanuelle Buisson,, Jérôme Billiette et Philippe Ghérardi. RDV à 8h30.

Le président rappelle que ce marathon est qualificatif pour le marathon de ligue obligatoire, le comité se réserve le droit de ne pas remettre ou réclamer le remboursement des indemnités aux équipes qualifiées qui ne participeraient pas à ce marathon de ligue.

Cette journée du 1^{er} novembre, sera aussi l'occasion de disputer les 1/2 finales de la coupe de l'Yonne.

5/ Tenue Championnat de France

Le comité valide le fait de ne plus fournir de bas de tenues (pantalons, pantcourts, shorts) aux équipes qualifiées pour les championnats de France.

6/ Candidatures Championnats 2026 + journée des présidents

Le président nous annonce que le championnats tête à tête devra désormais être cadré dans sa totalité, de ce fait, seul le recensement des terrains de St Florentin et Stade de Sens répondent à ce critère, sachant que 2026 et l'organisation du championnat de France, St Florentin ne se positionnera pas sur l'organisation d'un championnat départemental.

Autre possibilité évoquée par le président, l'organisation de ce championnat en deux zones... le comité y réfléchit.

Fernand Brette propose de rencontrer son président Senonais afin d'évoquer la possibilité d'organiser ce championnat tête à tête A suivre !

Pour info, pour l'organisation des championnats départementaux 2026, les clubs candidats sont : Par ordre Alphabétique.

Appoigny : Triplette promotion

Auxerre : Triplette masculins et féminins

Migennes : Triplette mixte, triplette et doublette vétérans

Stade de Sens : Triplette promotion, Doublette féminin et masculin

Tonnerre : Doublette mixte, Triplette promotion, triplette vétéran.

Coupe des dirigeants : Bléneau et St Fargeau.

A ce jour, aucune candidatures pour les championnats provençaux.

Le comité et la difficulté des dates au calendrier réfléchi aussi sur une possible année blanche concernant le CDC provençal.

Journée des présidents du 11 novembre :

Laurent Chapotot travaille sur la prise des concours 2026, et vous adressera très rapidement un premier projet de calendrier avec les dates bloquées(championnats, nationaux, régionaux, concours protégés...)

7/ Formations

Le comité se chargera cette année de la formation de ses membres concernant les tables de marques, délégués, président du jury, arbitres, éducateurs, les clubs auront jusqu'à 2028 pour satisfaire cette formation qui deviendra à terme obligatoire et un cahier des charges devra être écrit.

6 candidats passeront en décembre le PSC, Brenat Hombeline, Gherardi Philippe, Chapotot Laurent, Bourbon Pascal, Brette Fernand et Billiette Jérôme

Les membres du comité pour certains ont déjà passé le test : vie fédérale et citoyenne

Merci de transmettre au secrétaire vos attestations pour archivage.

Extrait du CR régional :

« Les documents sont à destination des coordonnateurs régionaux et départementaux de formation fédérale. C'est un outil de travail qui regroupe l'ensemble des informations relatives à l'organisation, à la mise en place et à la gestion de la formation de gestionnaire de table de marque niveau 1 et 2. Il se veut être un outil de liaison entre l'équipe technique Régionale/départementale en charge des formations et le Centre National de Formation (CNF). Le CNF se réserve le droit de ne pas autoriser la mise en place d'une formation au regard des éléments qui lui seront fournis dans le dépôt du formulaire en ligne. Seront pris en compte : la qualification des formateurs, le nombre de stagiaires inscrits, le suivi du programme pédagogique de formation, le respect du cahier des charges et du calendrier unique de formation. Il est obligatoire de déclarer votre formation auprès du CNF sur le formulaire en ligne afin ; - D'inscrire votre formation sur le calendrier national des formations - D'accéder à la Classroom de formation. Les 2 niveaux de formation : Niveau 1 : clubs et Comité, sur une journée (7h30 environ) 60€ la journée et la demi-journée. Niveau 2 : une demi-journée (4 h environ), 30€. Avec l'obtention d'un diplôme et d'une carte de la FFPJP. »

8/ récompenses congres

Lors du prochain congrès départemental, seront récompensés comme chaque année maintenant les écoles de pétanque, les meilleures jeunes par catégories + diplômes champions départementaux et CDC

Mais aussi le meilleur masculin et meilleure féminine, un bon d'achat leur sera remis,

Nous n'oublierons pas nos 1/2 finalistes du championnat de France triplette féminin ainsi que notre champion d'Europe.

9/ Questions diverses

L. Gobillot: Le coût de la mutation s'appliquera t-elle aux jeunes ? Certains d'entres eux sont honneur voire élite ?

L'assemblée n'apporte pas vraiment de réponses concrètes, un débat devra avoir lieu.

L. Gobillot demande à ce que soit joint au CR le cahier des charges jeunes.

JB : courrier forfait CDC St sens 2 x 60 / St florentin 240€ et pont 240€

Nouveau club Brienon

F. Martin: Demande à ce qu'un rappel soit fait aux clubs organisateurs des finales CDC afin que les feuilles de matchs, imprimantes et cartouche d'encre soit mis à disposition.

Les différents espaces de jeux affectés aux rencontres doivent également être organisés par le club organisateur.

J. Billiette: informe que 3 courriers suite à forfait CDC sont partis à destination des présidents respectifs : St sens 2 forfaits x 60€ soit 120€ - St florentin un forfait général soit 240€ et Pont sur Yonne un forfait général soit 240€

Le président sollicite le secrétaire pour qu'un courrier identique soit adressé au club d'Auxerre pour le même motif.

J.Billiette informe l'assemblée du retour du club de la sentinelle de Brienon pour 2026.

L.Gobillot, sollicite un courrier auprès du CD 21 afin d'obtenir le remboursement d'un éducateur Cote d'Orien que nous avons par mégarde financer.

Fin de séance 21h15

Le Secrétaire
J.Billiette

Le Président
Ph. Gherardi.

